

## **DEMANDE D'ACCÈS AUX DOCUMENTS**

FORMULAIRE DE DEMANDE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR				
Nom:		Prénom :		
Nº civique :		Rue :		
Ville :		Code postal :		
Téléphone :		Cellulaire :		
Courriel :				
IDENTIFICATION DU OU DES DOCUMENT(S) DEMANDÉ(S)				
En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des				
renseignements personnels, je désire obtenir copie du ou des document(s) suivant(s) :				
(Titre, auteur, sujet, année de publication)				
MODE DE CONSULTATION SOUHAITÉ				
Envoie d'une copie des documents par courriel				
Envoi d'une copie des documents par la poste (\$)				
Consultation à la mairie de Val-David (\$)				
Date :	Signature :			

Votre demande sera traitée en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes* publics et sur la protection des renseignements personnels et dans un délai de **20 jours**. Toutefois, ce délai peut être prolongé de 10 jours civils, si cela s'avère nécessaire, et à la condition d'en aviser par écrit le demandeur. À défaut pour nous de respecter ce délai, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information.

Les frais de photocopies sont exigés en vertu du *Règlement provincial sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels* dont l'article 9 est reproduit à la page suivante.

Téléphone : 819 324-5678, poste 4244
Courriel : juridique@valdavid.com

Municipalité du Village de Val-David
2579, rue de l'Église, Val -David, JOT 2N0

Article 9 – Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels

DOCUMENTS	MONTANT
Rapport d'événement ou d'accident	18,25 \$
Plan général des rues ou tout autre plan	4,50 \$
Extrait du rôle d'évaluation	0,53 \$ Par unité d'évaluation
Règlement municipal (ce montant ne peut excéder la somme de 35,00 \$)	0,45 \$ Par page
Rapport financier	3,65 \$
Reproduction de la liste des contribuables ou habitants	0,01 \$ Par nom
Reproduction de la liste des électeurs ou des personnes habiles à voter lors d'un référendum	0,01 \$ Par nom
Copie de tout autre document	0,45 \$ Par page
Page dactylographiée ou manuscrite	4,50 \$

<sup>\*</sup> Pour tout montant totalisant une somme de plus de 3 \$, des taxes (TPS et TVQ) devront être calculées.